

**321FOUNDED GROUP**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 Rue de la Paix, 75002 PARIS**  
**851 967 653 RCS PARIS**

**COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**CERTIFIES CONFORMES**  
**LE PRESIDENT**  
**Pour la société HONEY LAB**  
**Patrick AMIEL**

DocuSigned by:  
  
F952D04A11A7442...

# Compte de résultat

---

## Compte de résultat

(1/2)

		31/12/2022 (12 mois)	31/01/2021 (1 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	5 960 521	
	<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 960 521</b>	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	1	
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>5 960 522</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	2 934 330	
	Impôts, taxes, et versements assimilés	9 646	
	Salaires et traitements	220 741	
	Charges sociales	67 067	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	71 788	
	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 303 572</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>2 656 951</b>	
<b>QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>2</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>-2</b>	

## Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2022 (12 mois)	31/01/2021 (1 mois)
		Net	Net
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)</b>		2 656 949	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	623	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	623	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-623</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		658 196	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>5 960 522</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>3 962 393</b>	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 998 129</b>	

**321FOUNDED GROUP**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 Rue de la Paix,**  
**75002 PARIS**  
**851 967 653 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 15 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le quinze janvier,  
A dix huit heures,

Les associés de la société 321FOUNDED GROUP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick AMIEL, Président de la société HONEY LAB, en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- Correction d'une erreur matérielle dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2023, et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir rappelé qu'aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 janvier 2023, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Néanmoins, lors de ladite Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2023, une version erronée des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été communiquée aux associés, qui ont statué sur la base de cette version erronée.

En conséquence, l'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes sociaux rectificatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide :

- d'approuver dans toutes leurs parties les comptes rectificatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes rectificatifs,
- de procéder à la rectification d'une erreur matérielle dans l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2023, dans la deuxième résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et de la modifier comme suit :

*« L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 998 129,41 euros en totalité à titre de dividendes, soit 1 998,13 euros par action.*

*Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 998 129,41 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.*

*Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.*

*Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :*

*Exercice clos le 31 décembre 2020 :  
Néant*

*Exercice clos le 31 décembre 2021 :  
882 528,88 euros, soit 882,53 euros par titre  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 882 528,88 euros. »*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président  
Pour la société HONEY LAB

DocuSigned by:  
*Patrick Amiel*  
F952D04A11A7442...

**321FOUNDED GROUP**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 Rue de la Paix, 75002 PARIS**  
**851 967 653 RCS PARIS**

**COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**CERTIFIES CONFORMES**  
**LE PRESIDENT**  
**Pour la société HONEY LAB**  
**Patrick AMIEL**

DocuSigned by:  
  
F952D04A11A7442...

# Bilan

---

# Bilan actif

		31/12/2022		31/01/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations	13 999		13 999	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 352		104 352	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>118 351</b>		<b>118 351</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	<b>CRÉANCES</b>			
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	1 243 796		1 243 796
	Autres créances	38 537		38 537
	Capital souscrit appelé non versé			
	<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>			
	Actions propres			
	Autres titres			
	<b>INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE</b>			
	<b>DISPONIBILITÉS</b>	1 630 158		1 630 158
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	41 172		41 172	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 953 663</b>		<b>2 953 663</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 072 014</b>		<b>3 072 014</b>	

# Bilan passif

		31/12/2022	31/01/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 998 129	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	1 999 229	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 676	
	Dettes fiscales et sociales	874 109	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL DETTES (III)</b>	1 072 785	
	Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>3 072 014</b>	